

Saviez-vous que.....



Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial

Au pied de l'échelle

4955 Grande-Allée Brossard, QC J4Z 3G1
450-678-4812 #246

Édition Sorties Extérieures

Fiche # 4
19/11/ 2014



Les sorties extérieures bénéfiques au développement de l'enfant

Référence : Ministère de la Famille...Gazelle et Potiron, p.65
L'importance du jeu à l'extérieur

Le jeu à l'extérieur offre des occasions d'apprentissage différentes de celles que procure le jeu à l'intérieur. Lorsqu'un enfant joue dehors, il a l'occasion de prendre des décisions et de résoudre des problèmes dans un environnement où les stimuli et les conditions varient constamment (vent, sons, terrain inégal, etc.)

Le jeu à l'extérieur favorise la stimulation des habiletés de motricité globale en permettant de pratiquer des activités plus soutenues ou de grande énergie, d'exécuter de grands mouvements dans tous les sens (courir, grimper, glisser, sauter) et d'accomplir des gestes moteurs différents (ramper sous une table de pique-nique, s'accroupir derrière un buisson, etc.) En permettant aux enfants de dépenser leur surplus d'énergie, le jeu à l'extérieur aide aussi à diminuer les tensions et le taux d'agressivité.

Référence : Ministère de la Famille... Le règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, article # 114

114. Le prestataire de service de garde (votre responsable de garde) doit s'assurer, **que chaque jour**, à moins de temps inclément, les enfants sortent à l'extérieur dans un endroit sécuritaire, permettant leur surveillance.

Le rôle de la responsable de garde

Le rôle des parents utilisateurs

Afin de nous assurer une compréhension commune de la température sécuritaire, pour les sorties extérieures, voici [le lien](#) illustrant une charte des facteurs vent-froid, ainsi qu'une charte des indices de chaleur. Ces deux chartes, illustrées en couleur, nous aident à repérer rapidement la zone **confortable**, **attention** ou **danger**, concernant les **jeux extérieurs**.

www.msc-smc.ec.qc.ca/cd/brochures/humidex_table_f.cfm

Considérant toutes ses informations indiquant les sorties extérieures, lorsque votre enfant fréquente le service de garde il doit être en mesure de pouvoir y participer.

Le rôle de la Responsable de garde

La RSG est tenue de sortir tous les jours, comme stipule l'article # 114.

Le rôle du parent

Le parent est tenu de vêtir son enfant convenablement et adapté à la température, pour lui permettre de profiter pleinement de la sortie quotidienne.



Le Bureau coordonnateur vous propose de vous acheminer les prochains documents d'informations par courriel. Avis aux intéressés, veuillez nous transmettre votre adresse courriel à l'adresse suivante : s.labelle@apde.ca